

**Pour les CAP votez :**



**Pour les CT votez :**



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

**CAPL des AGREGÉ.E.S**

**ELECTIONS PROFESSIONNELLES  
DU 29 NOVEMBRE au 6 DECEMBRE 2018.**

Défendre et revaloriser notre métier.

Faire respecter nos droits.

**AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL** Les élus du SNES-FSU, du SNEP-FSU et du SNESup-FSU s'engagent et agissent pour :

- le respect de la qualification disciplinaire, la réduction de la charge de travail
- la diminution des effectifs, la généralisation de dédoublements et du travail en petit groupe dans toutes les disciplines,
- l'amélioration des procédures et des conditions d'affectation et de mutation

-la transparence dans l'accès à l'enseignement supérieur, l'aménagement des fins de carrière

**REVALORISER NOS SALAIRES ET NOS CARRIÈRES** Grace à l'action collective sur PPCR, nous avons obtenu une première revalorisation. Mais celle-ci ne permet pas de restaurer l'attractivité de notre métier. Avec vous, **le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNESup-FSU exigent:**

-un déroulement de carrière accéléré en 11 échelons, intégrant l'actuelle hors-classe, l'accès de toutes et tous à la hors-classe étant désormais assuré, la transformation de la classe exceptionnelle comme débouché de carrière pour tous

-le doublement du nombre de chaires supérieures

**RECONNAÎTRE L'INVESTISSEMENT PROFESSIONNEL** Pour conforter la place des professeurs agrégés dans le second degré comme dans l'enseignement supérieur, **le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNESup-FSU promeuvent:**

-le respect de la liberté pédagogique

-une formation initiale et continue de qualité

-l'abandon des pressions et injonctions managériales

-la reconnaissance des missions des agrégés dans le supérieur et un accès facilité à la recherche.

**Pour une éducation de qualité, le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNESUP-FSU s'engagent pour :**

-le maintien du bac comme 1er grade universitaire par un examen national et final

-une Éducation nationale qui permette la réussite de tous les élèves.

**ELECTIONS PROFESSIONNELLES CAPL AGREGÉ.E.S  
POUR ÉLIRE LES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS  
DU 29 NOVEMBRE AU 6 DECEMBRE 2018.**

**Des élus qui vous accompagneront, vous conseilleront, vous défendront dans la gestion de votre carrière**

**Des élus qui prépareront les commissions et qui suivront vos dossiers pour :**

l'avancement d'échelon, les rendez-vous de carrière, la hors-classe, la classe exceptionnelle, dans la transparence et l'équité.

**POURQUOI VOTER le Snes-FSU, le SNEP-FSU et le SNESUP-FSU de Polynésie ?**

- Parce que nous sommes **les élus majoritaires dans le second degré** et qu'à ce titre nous sommes les interlocuteurs privilégiés de l'administration
- Parce que le SNES défend **TOUS LES PERSONNELS** (titulaires, contractuels, CIMM, MAD) et que nous sommes attachés à **l'égalité** de traitement et à **la transparence**
- Parce que nous voulons **le respect de nos statuts** (temps de travail, salaires, retraites...) et **la réussite de nos élèves.**
- Parce que nous **sommes présents dans les établissements** à vos côtés.
- Parce que nous répondons présents chaque fois que vous avez besoin de nous, dans les **plus brefs délais** et **sans compromission**, que ce soit individuellement ou collectivement.

**PARCE QUE VOUS SEREZ TOUS CONCERNÉS UN JOUR PAR LES CAPL ET QUE NOUS SOMMES LA POUR VOUS ACCOMPAGNER, VOUS CONSEILLER ET VOUS DEFENDRE.**